

Action D : Aménager et animer un verger patrimonial de variétés anciennes locales

Objectif 2 : Valoriser le patrimoine local, de tradition arboricole et horticole

Contexte

Le territoire groslaysien est riche d'une histoire arboricole et horticole méconnue de nombreux habitants. Champs de pivoines, vergers et vignes ont façonné en son temps le paysage.

Au 18^{ème} siècle, Groslay était un des principaux lieux de production de pivoine, de pommes, de poires, ce qui a largement contribué à sa notoriété. A partir du 19^{ème} siècle, la production viticole connaît un déclin progressif jusqu'à la quasi disparition de l'arboriculture dans les années 2000.

Des vergers existent encore de nos jours mais ils sont insuffisamment mis en valeur du fait de leur éparpillement et leur fragmentation : certains d'entre eux sont à l'abandon, et ceux qui sont en production ne sont pas dans une logique de valorisation et de préservation patrimoniales.

Cependant, ces exploitations sont à l'image de la commune, à taille humaine, et contribue ainsi au maintien du cadre de vie agréable qui fait la spécificité de Groslay.

Les enjeux de cette action sont donc d'ordres esthétique et patrimonial, car non seulement elle doit permettre de valoriser et améliorer l'image de la ville, mais elle contribuera aussi à remettre au goût du jour le patrimoine local et remémorer l'histoire communale.



Descriptif

Le point de départ de cette action est centré sur l'aménagement d'un verger patrimonial sur un site communal situé rue des Ouches : plantations de variétés anciennes de pommes et de poires (si possible en espaliers) et de pivoines avec l'exposition sous une halle des outils de l'arboriculteur.

Au-delà de la création initiale de ce verger, l'idée est de faire vivre le site, en développant diverses approches pour animer le projet :

1/ d'une façon plus large, préserver et mettre en valeur des vergers, champs de pivoines encore exploités ou en friches, témoins de l'histoire locale, ancrés dans le paysage : il convient de cartographier les sites et d'identifier ceux qui peuvent être valorisés dans une logique culturelle en raison de leur localisation et /ou leur spécificité.

2/ créer des liens avec des arboriculteurs locaux en retraite et en activité pour développer une dynamique de groupe et animer le verger, formaliser ensuite éventuellement la constitution d'une association de Préservation du Patrimoine Arboricole et Horticole Groslaysien ou un partenariat avec le Conservatoire du Patrimoine Groslaysien.

Finalités



Lutte contre le changement climatique



Préservation des ressources



Cohésion sociale et solidarité



Epanouissement de tous les êtres humains



Modes de production et de consommation responsables

Autres actions liées : A, C, E, F, J, P, Q, X, Y, Z